

Soutien à la décision pour ouvrir un plan d'intervention

 Toujours avoir en tête que des paliers 0 et 1 du **SSPM** bien implantés nous permettent de s'assurer de répondre aux besoins du plus grand nombre.

Notre équipe croit qu'un élève aurait besoin d'un plan d'intervention.

L'analyse du besoin de l'élève a-t-elle été faite en collaboration ?
Avons-nous communiqué avec les parents?

oui

non

Des ajustements diversifiés ont-ils été faits pour répondre au besoin de l'élève pour une durée planifiée afin d'amoindrir les difficultés?

Liste d'actions suggérées:

- Réaliser des observations formelles à l'aide de grilles
- Dresser un portrait de l'élève en équipe multidisciplinaire
- Consulter les parents et l'élève
- Analyser les travaux récents de l'élève
- Consulter le dossier de l'élève
- Croiser, analyser et interpréter les observations de plusieurs intervenants
- Faire appel aux ressources des **Services Éducatifs** au besoin

oui

non

Les impacts sur la réussite éducative persistent-ils malgré les ajustements ?

Regarder, en équipe, les ajustements à mettre en place qui offrent un soutien plus ciblé à l'élève.

Outils suggérés (liens cliquables):

- [Grille d'auto-évaluation de Nancy Gaudreau](#)
- [Portrait-bulles de l'éducation préscolaire, section portrait global de l'enfant](#)
- [Grille de consignation de la différenciation](#)
- [Portrait-bulles des capacités adaptatives](#)
- Faire appel aux ressources des **Services Éducatifs** au besoin

oui

non

Ouverture d'un plan d'intervention

(correspond à l'une des trois situations d'ouverture d'un PI selon le Ministère, [v. page suivante](#))

Poursuivre les ajustements sans ouvrir un plan d'intervention.

Continuer à réguler les effets des ajustements apportés. Les ajustements peuvent être consignés au DAP de l'élève.

Les ajustements effectués sont-ils **essentiels à la réussite de l'élève?**

oui

non

Trois situations pour l'ouverture d'un plan d'intervention

Ministère de l'Éducation, 2004



La **situation complexe** d'un élève nécessite la **mobilisation accrue et concertée** de l'élève, de son ou ses enseignants, de ses parents, de la direction et, lorsque c'est nécessaire, d'autres acteurs de l'école ou d'autres organismes...



La situation d'un élève nécessite la mise en place de **ressources spécialisées** ou encore, d'**adaptations diverses** (stratégies d'enseignement, matériel scolaire adapté, ressources spécifiques, etc.), **en plus** des actions habituellement entreprises par l'enseignant, en collaboration avec l'équipe-cycle, pour adapter ses interventions aux besoins de l'élève.



La situation d'un élève nécessite des **prises de décisions qui auront des incidences sur son parcours scolaire**, notamment une décision liée à l'adaptation de l'évaluation, à une dérogation au Régime pédagogique ou encore, à une orientation particulière au regard de son cheminement scolaire ou de son classement.

Source : [Le plan d'intervention...au service de la réussite de l'élève – Cadre de référence pour l'établissement des plans d'intervention](#). Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, 2004